

<https://www.geneacaux.fr/spip/spip.php?article239>



Signaler les changements d'adresse de messagerie !

- Actualité du Cercle -



Date de mise en ligne : lundi 26 septembre 2016

Date de parution : 31 décembre 2016

**Copyright © Cercle Généalogique du Pays de Caux - Seine-Maritime - Tous
droits réservés**

Signaler les changements d'adresse de messagerie !

Le moyen privilégié qu'utilise notre association pour communiquer avec ses adhérents est la messagerie internet. Ce mode de fonctionnement garantit la plus grande rapidité pour vous fournir des informations.

Bien sûr, pour que ce mode de fonctionnement donne entière satisfaction, il est nécessaire que, **si vous changez d'adresse de messagerie, nous soit communiquée dans les meilleurs délais cette nouvelle adresse.**

Lors de notre dernière Info-Lettre de septembre, plusieurs retours nous sont faits à cause d'adresses mail invalides ; nous saurions gré aux personnes concernées de nous faire rapidement ce signalement.